

MÉMOIRE

**RENFORCER L'AUTONOMIE
CULTURELLE ET ÉCONOMIQUE
DU CANADA :
SOUTENIR LES LIEUX DE
DIFFUSION INDÉPENDANTS
POUR UNE INDUSTRIE MUSICALE
COMPÉTITIVE ET RÉSILIENTE**



10 MARS 2025

Péparé par

**XAVIER BORDELEAU
JON WEISZ**

Au nom des

**SCÈNES DE MUSIQUE
ALTERNATIVES DU QUÉBEC
(SMAQ)**

Dans le cadre des :

**CONSULTATIONS
PRÉBUDGÉTAIRES 2025**

À l'intention du :

**MINISTÈRE DES FINANCES DU
CANADA**



TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS	3
INTRODUCTION	4
LES SMAQ	5
L'IMPORTANCE DES LIEUX DE DIFFUSION INDÉPENDANTS AU QUÉBEC	6
MENACES ET DÉFIS DES LIEUX DE DIFFUSION INDÉPENDANTS	9
LE SOUS-FINANCEMENT CHRONIQUE DES LIEUX DE DIFFUSION INDÉPENDANTS	11

RECOMMANDATION #1 12

RECOMMANDATION #2 13

RECOMMANDATION #3 14



RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS

Les lieux de diffusion indépendants sont des infrastructures essentielles pour la culture et l'économie canadienne. Pourtant, ils demeurent sous-financés et vulnérables face aux pressions économiques et réglementaires. Afin d'assurer leur pérennité et de soutenir la diversité musicale canadienne, les SMAQ formulent trois recommandations prioritaires :

1. TENIR L'ENGAGEMENT D'AUGMENTER DE FAÇON PERMANENTE LE FONDS DE LA MUSIQUE DU CANADA

Pour les entreprises et les organisations de musique en direct à but lucratif afin de favoriser la création d'emplois, le tourisme, le développement des artistes et l'impact sur la communauté.



Investir 60 millions de dollars de manière récurrente dans le Fonds de la musique du Canada, dont 10 millions de dollars pour le secteur de la musique en direct.

2. CORRIGER L'INCOHÉRENCE ACTUELLE EXCLUANT LES LIEUX DE DIFFUSION FRANCOPHONES DE L'AIDE QUI LEUR EST DESTINÉE PAR LE FONDS DE LA MUSIQUE DU CANADA

En février 2025, FACTOR a lancé le Promoter Program, un programme de soutien aux salles et promoteurs anglophones, sans contrepartie pour le secteur francophone. Musicaction a confirmé ne pas disposer des fonds nécessaires pour relancer son programme pilote d'aide aux lieux de diffusion indépendants francophone.



Répartition équitable immédiate des ressources du Fonds de la musique du Canada entre FACTOR et Musicaction, afin que les lieux de diffusion francophones reçoivent le même appui que leurs homologues anglophones.



Éviter toute incohérence désavantageant la diffusion francophone dans les futurs programmes distribuant l'enveloppe du Fonds de la musique du Canada.

3. AUGMENTER L'INVESTISSEMENT FÉDÉRAL EN CULTURE À AU MOINS 1% DU BUDGET GLOBAL

Le Canada consacre moins de 1 % de son budget aux arts et à la culture, un niveau insuffisant pour un secteur qui génère des retombées économiques majeures. Ce sous-financement fragilise les infrastructures culturelles et limite leur contribution à l'économie locale et nationale.



Hausse de 270 M\$ des allocations culturelles : 140 M\$ pour le Conseil des arts du Canada et 130 M\$ pour Patrimoine canadien afin d'assurer un financement stable et compétitif du secteur culturel.

1. INTRODUCTION

UN BUDGET 2025 AXÉ SUR L'INDÉPENDANCE ET LA COMPÉTITIVITÉ ÉCONOMIQUE

Le gouvernement du Canada élabore actuellement le budget de 2025 avec pour priorités la **compétitivité économique**, la **productivité** et la **résilience des industries locales**, dans un contexte marqué par des tensions commerciales nord-américaines et des défis économiques mondiaux. Cette consultation vise à identifier des mesures stratégiques pour renforcer l'autonomie économique du pays et limiter sa dépendance aux acteurs internationaux.

L'industrie de la musique sur scène est un **moteur économique** à part entière. Elle génère des milliers d'emplois, stimule les collectivités et renforce la compétitivité du Canada en misant sur un écosystème de diffusion dynamique et local. Pourtant, ce secteur est **fragilisé** par la concentration croissante du marché entre les mains de **conglomérats internationaux**, qui captent une part disproportionnée des revenus du spectacle et fragilisent la diversité musicale canadienne.

LES LIEUX DE DIFFUSION INDÉPENDANTS : PILIERS DE L'ÉCONOMIE CULTURELLE LOCALE

Les lieux de diffusion indépendants jouent un rôle central dans l'économie et la diversité musicale canadienne. Contrairement aux grandes salles commerciales intégrées à des multinationales, ils permettent aux artistes de **se produire, d'expérimenter et de bâtir un public**, tout en maintenant une **offre culturelle accessible et diversifiée**.

- ◆ **Chaque dollar généré par ces lieux est réinjecté directement dans les communautés, dynamisant les commerces, créant de l'emploi et renforçant le tissu culturel régional**
- ◆ **À l'inverse, les grandes entreprises du divertissement, souvent étrangères, centralisent leurs profits hors du pays, limitant ainsi les retombées économiques locales.**
- ◆ **Sans un soutien structurant du gouvernement fédéral, ces infrastructures culturelles essentielles risquent de disparaître, laissant place à un marché dominé par des acteurs internationaux et menaçant l'autosuffisance du Canada en matière de diffusion musicale.**

Le soutien aux lieux de diffusion indépendants répond aux priorités fédérales : **emploi local, compétitivité culturelle, innovation et accessibilité**. Ce mémoire démontre pourquoi ces lieux sont **indispensables à l'économie et à la culture canadienne** et propose des **solutions concrètes pour assurer leur pérennité**.



LES SCÈNES DE MUSIQUE ALTERNATIVES DU QUÉBEC (SMAQ)

Fondée en 2018, l'association Les Scènes de Musique Alternatives du Québec (SMAQ) rassemble une **soixantaine** de lieux de diffusion indépendants répartis aux quatre coins du Québec, de l'**Espace Mandeville** à Drummondville au **Petit Campus** à Montréal, en passant par la **Baleine Endiablée** dans la région du Kamouraska. Animée par la mission de défendre et soutenir les salles de spectacles indépendantes québécoises, Les SMAQ a su fédérer les voix d'un secteur autrefois fragmenté et sous-représenté, ces lieux accueillent maintenant 80 % des spectacles musicaux professionnels au Québec.

AXES D'INTERVENTION

- **Représenter et défendre les intérêts des lieux de diffusion indépendants**, en œuvrant pour une répartition équitable des aides gouvernementales et une réglementation mieux adaptée aux réalités du secteur.
- **Encourager la collaboration et le soutien entre les lieux de diffusion indépendants**, en facilitant l'entraide, la mise en réseau et la création de partenariats stratégiques avec d'autres acteurs culturels.
- **Développer des outils et des formations pour professionnaliser le secteur**, en proposant des formations adaptées aux besoins des exploitants, ainsi que des ressources et outils de gestion pour améliorer les pratiques des membres.
- **Valoriser l'impact culturel et économique des lieux de diffusion**, en mettant en lumière leur rôle structurant dans leurs communautés et leur importance pour les artistes, les travailleurs culturels et l'économie locale.
- **Améliorer les conditions des artistes québécois** en renforçant l'écosystème de tournée québécoise.

Ancrée dans des valeurs de **solidarité**, de **coopération** et de **diversité culturelle**, l'association agit comme un levier stratégique pour assurer la pérennité des lieux de diffusion indépendants et préserver un **écosystème culturel francophone dynamique**.

2. LIEUX DE DIFFUSION INDÉPENDANTS : UN LEVIER ÉCONOMIQUE ET CULTUREL

2.1 UN RÔLE CLÉ DANS L'ÉCOSYSTÈME MUSICAL CANADIEN

Les lieux de diffusion indépendants sont des **infrastructures culturelles essentielles** qui évoluent avec les nouvelles dynamiques du secteur musical. Ils offrent un cadre adapté aux transformations de l'offre culturelle et assurent une place privilégiée aux artistes locaux en garantissant une découvrabilité équitable, essentielle à la diversité et à la vitalité musicale canadienne.

Des lieux adaptés aux évolutions de l'offre culturelle

- Une explosion du nombre de spectacles : Entre 2004 et 2022, le nombre de spectacles présentés au Québec a augmenté de **60 %**, alors que la population n'a crû que de **17 %** sur la même période (CCMM, 2024).
- Une diversification de l'offre : L'essor du numérique a facilité la production musicale et multiplié le nombre d'artistes cherchant à se produire sur scène, fragmentant le public et favorisant une multiplication des spectacles de plus petite envergure.
- Un réseau en pleine expansion : Entre 2005 et 2015, le nombre de concerts organisés dans des petites salles a bondi de **80 %** (OCCQ, 2018). Aujourd'hui, **80 % des spectacles musicaux professionnels au Québec sont présentés dans des lieux indépendants** (SODEC).

Grâce à leur **taille adaptée**, leur **flexibilité** et la **diversité de leur programmation**, les lieux de diffusion indépendants répondent à ces nouvelles tendances et permettent à un plus grand nombre d'artistes d'accéder à la scène.

Un levier essentiel pour la découvrabilité de la musique québécoise et francophone

- Une alternative aux algorithmes des plateformes numériques : Dans un contexte où les grandes plateformes privilégient les contenus internationaux à forte rentabilité, ces salles offrent une vitrine essentielle pour les artistes québécois et francophones.
- Un espace d'échange direct entre artistes et spectateurs : Contrairement aux grandes salles où la relation peut être plus distante, les lieux indépendants privilégient une expérience immersive, renforçant l'engagement du public.

Une expérience unique qui favorise l'engagement du public

- Proximité et interaction : La scène est à portée de main, créant une **connexion immédiate entre l'artiste et le public**. Les spectateurs peuvent découvrir des œuvres originales dans un cadre intime, où l'authenticité prime.
- Effet tremplin pour les artistes : Un spectateur qui découvre un artiste dans un lieu indépendant est beaucoup plus enclin à suivre sa carrière, acheter sa musique, assister à d'autres de ses spectacles, etc.

En offrant un espace où la **proximité**, l'**authenticité** et la **diversité musicale** sont mises de l'avant, les lieux de diffusion indépendants constituent un **élément clé du rayonnement culturel québécois et canadien**. Ils permettent aux artistes de bâtir un public, aux spectateurs d'explorer de nouvelles scènes et garantissent un accès équitable à la culture pour tous.

2. LIEUX DE DIFFUSION INDÉPENDANTS : UN LEVIER ÉCONOMIQUE ET CULTUREL

2.2 UN LEVIER POUR LA COHÉSION SOCIALE ET L'INCLUSION CULTURELLE

Les lieux de diffusion indépendants sont bien plus que des espaces de spectacle : ils sont des pôles de rassemblement, renforçant le **lien social**, la **diversité culturelle** et l'**engagement communautaire**. Leur impact dépasse la scène musicale en contribuant à la **cohésion sociale**, au **bien-être collectif** et à l'**inclusion culturelle**.

Un moteur de cohésion sociale et d'accessibilité culturelle

- Ces lieux rassemblent des **citoyens de tous horizons** autour d'expériences culturelles communes, créant des **espaces d'échange et de partage** qui renforcent le tissu social.
- Leur implantation au cœur des quartiers anime la vie locale, stimule les interactions entre résidents et contribue à la construction d'une **identité collective forte**.
- **98 %** des répondants à une étude de la CCMM affirment que la culture a un impact positif sur la **santé mentale**, réduisant le **stress** et favorisant le bien-être.

Un levier pour l'intégration et la diversité culturelle

- Ces espaces sont essentiels à la **découvrabilité des artistes issus de la diversité** et à la mise en valeur de **nouvelles voix sous-représentées**.
- Les personnes immigrantes assistent en moyenne à **5,5 spectacles par an**, contre 4,3 pour les personnes nées au Québec (CCMM, 2024), illustrant leur rôle clé dans l'intégration culturelle.
- **88 % des citoyens** considèrent que la culture facilite l'**intégration des nouveaux arrivants**, soulignant l'importance de ces lieux dans le renforcement des liens sociaux.

Un espace d'expression pour les communautés marginalisées

- Les lieux de diffusion indépendants offrent un **espace sûr et inclusif** pour les artistes de la diversité culturelle, la communauté LGBTQ+ et d'autres groupes sous-représentés.
- Ils permettent l'**émergence de nouvelles voix**, qui peinent à trouver leur place dans les grandes institutions culturelles dominées par des logiques commerciales.
- En soutenant ces espaces, le Canada garantit une **offre culturelle plus équitable** et **représentative** de sa diversité sociale.

Les lieux de diffusion indépendants sont des **incubateurs de diversité et de lien social**. Ils jouent un rôle essentiel dans la création d'une **culture partagée et distincte**, un enjeu d'autant plus crucial dans le **contexte politique actuel**. En les soutenant, le Canada renforce sa **vitalité culturelle** et son engagement vers une **société plus inclusive et accessible**.

2. LIEUX DE DIFFUSION INDÉPENDANTS : UN LEVIER ÉCONOMIQUE ET CULTUREL

2.3 UN MOTEUR ÉCONOMIQUE ET UN PILIER POUR L'EMPLOI

Les lieux de diffusion indépendants ne sont pas seulement des espaces culturels : ils jouent un **rôle stratégique dans l'économie canadienne**. En soutenant les artistes, en stimulant les commerces locaux et en générant des milliers d'emplois, ils constituent un **levier de développement économique durable et un atout pour la compétitivité culturelle du Canada**.

Un pilier financier pour les artistes

- Avec la chute des ventes d'albums et les revenus minimes issus du streaming, **les spectacles en salle représentent aujourd'hui 75 % des revenus des artistes musicaux** (Krueger, 2019).
- Les lieux indépendants accueillent **80 % des spectacles soutenus par la SODEC**, offrant aux artistes québécois et canadiens un **accès essentiel à la scène et à leur public**.
- Ces espaces constituent une infrastructure de diffusion indispensable pour les artistes émergents, leur permettant de **bâtir un public** et de **professionnaliser leur démarche artistique**.

Un moteur économique pour les communautés locales

- Chaque spectacle attire un public qui dynamise les **commerces de proximité** – restaurants, bars, hôtels et services connexes – renforçant l'attractivité des municipalités.
- En région comme en milieu urbain, ces lieux contribuent directement à l'**animation économique et touristique** des quartiers où ils sont implantés.
- Contrairement aux grandes multinationales qui captent et redistribuent leurs profits vers des sièges sociaux étrangers, **les revenus des lieux indépendants restent dans l'économie locale**, profitant aux artistes, aux travailleurs culturels et aux commerces environnants.

Un secteur qui génère des milliards pour l'économie canadienne

Selon une récente étude du Canadian Live Music Association (CLMA, 2025), l'industrie canadienne de la musique sur scène a généré en 2023 :

- **10,92 milliards \$** en produit intérieur brut (PIB).
- **3,73 milliards \$** en recettes fiscales.
- **101 640 emplois** soutenus.

Ces retombées ne se limitent pas aux grandes productions et festivals : elles reposent sur un réseau essentiel de lieux de diffusion de toutes tailles, incluant les lieux de diffusion indépendants.

Un secteur clé pour l'emploi et la formation de travailleurs culturels

- L'ensemble du secteur canadien de la musique sur scène génère **5,84 milliards \$ en revenus du travail** (CLMA, 2025).
- Chaque spectacle mobilise une **diversité de métiers spécialisés**, dont : Techniciens et agents de production; Éclairagistes et ingénieurs du son; Personnel de billetterie, accueil et sécurité; Équipes de bar et de restauration, etc.
- Ces salles offrent un premier terrain d'apprentissage pour de nombreux professionnels, tout en créant des emplois durables et ancrés dans les communautés.

3. MENACES ET DÉFIS DES LIEUX DE DIFFUSION INDÉPENDANTS QUÉBÉCOIS

3.1 PRESSIONS IMMOBILIÈRES GRANDISSANTES

L'accès à des infrastructures stables et abordables est un défi majeur pour les lieux de diffusion indépendants. **La spéculation immobilière et la hausse des loyers fragilisent leur viabilité**, menaçant directement la pérennité de ces espaces culturels.

Un accès limité à la propriété et des hausse de loyers importantes

- **70 % des membres des SMAQ sont locataires**, ce qui limite leur capacité d'investissement dans leurs infrastructures et complique la planification à long terme.
- Au cours des trois dernières années, plusieurs salles ont subi des hausses de **25 % à 50 % sur leur loyer commercial lors du renouvellement de bail**, augmentant considérablement leur précarité financière.

Gentrification et disparition des espaces culturels

- L'attrait des quartiers dynamiques pousse les **promoteurs immobiliers à y développer des logements résidentiels**, réduisant le nombre d'espaces culturels et accentuant les enjeux de cohabitation.
- **La crise du logement renforce cette pression**, certains propriétaires préférant convertir leurs immeubles en résidences plutôt que de maintenir des espaces de diffusion culturelle.

Une absence de mécanisme de soutien adaptés

- Contrairement aux grandes institutions culturelles, les lieux de diffusion indépendants ne bénéficient **d'aucun programme d'aide à l'immobilisation pour l'achat ou l'entretien de leurs infrastructures**.
- Cette absence de soutien les empêche d'**acquérir leurs locaux**, augmentant leur dépendance au marché immobilier privé et aux aléas des augmentations de loyers.

3.2 HAUSSE DES COÛTS D'EXPLOITATION

Les lieux de diffusion indépendants font face à une augmentation rapide de leurs coûts d'exploitation, en hausse de **40 % en trois ans**, menaçant leur viabilité. Cette inflation touche particulièrement les **loyers**, les **salaires**, les **assurances**, les **taxes foncières** et la **maintenance des infrastructures**.

- Contrairement aux grandes productions commerciales, les lieux indépendants cherchent à maintenir des **prix accessibles**, limitant leur capacité à absorber ces hausses de coûts.
- La **baisse des marges de profit** réduit leur capacité à investir dans l'entretien, la programmation et l'innovation. Sans soutien financier structurant, plusieurs salles risquent de devoir **limiter leur offre culturelle ou cesser leurs activités**.

Cette hausse des coûts, combinée aux défis immobiliers, met en péril la survie des lieux de diffusion indépendants. Un soutien ciblé est nécessaire pour assurer leur pérennité et préserver la diversité musicale canadienne.

3. MENACES ET DÉFIS DES LIEUX DE DIFFUSION INDÉPENDANTS QUÉBÉCOIS

3.3 BAISSÉ DE LA FRÉQUENTATION EN SALLE ET CHANGEMENT DES HABITUDES DE CONSOMMATION

Les lieux de diffusion indépendants font face à une transformation des habitudes de consommation culturelle, marquée non pas par un désintérêt pour la musique live, mais par un changement dans la manière dont les spectateurs allouent leur budget de divertissement. Dans un contexte de hausse généralisée des prix, les dépenses consacrées aux spectacles **se concentrent davantage sur un plus petit nombre d'événements, souvent ceux des grandes tournées internationales aux billets coûteux**. Cette dynamique fragilise les salles indépendantes, qui jouent pourtant un rôle clé dans la **découverte d'artistes locaux et le maintien d'une industrie musicale nationale forte**.

Une concentration des dépenses sur les grandes tournées

- **Les dépenses globales en musique live restent élevées**, malgré une légère diminution de la fréquentation des spectacles en salle entre 2018 et 2023 (-19 %) (CCMM, 2024).
- **Les grandes tournées internationales captent une part croissante du budget des spectateurs** : entre 2019 et 2022, le prix moyen des 100 principales tournées nord-américaines a grimpé de **17,8 %**, atteignant 108,20 USD (Pollstar, 2022).
- **Cette concentration des dépenses vers les productions internationales a un effet d'éviction** sur les artistes locaux et les salles indépendantes, qui assurent pourtant la **diversité musicale et l'émergence des talents canadiens**.

Un impact disproportionné sur les lieux de diffusion indépendants

- Contrairement aux grandes productions qui peuvent ajuster leurs prix en fonction de la demande, **les lieux de diffusion indépendants cherchent à maintenir des billets accessibles**, limitant leur capacité à absorber l'augmentation des coûts d'exploitation (+40 % en trois ans).
- **Les tournées internationales, souvent gérées par des conglomérats étrangers, drainent une part importante des revenus hors du Canada**, réduisant l'impact économique direct des spectacles sur l'industrie musicale nationale.
- **Sans un soutien financier structurant, les salles indépendantes peinent à offrir des conditions de diffusion compétitives**, ce qui freine la carrière des artistes locaux et affaiblit l'identité musicale canadienne face à une offre internationale dominée par des géants du divertissement.

Maintenir l'accessibilité pour préserver la diversité musicale

- Face à l'inflation, **46 %** des Québécois déclarent avoir réduit leurs dépenses culturelles (CCMM, 2024). Cependant, en soutenant les lieux indépendants et en maintenant des billets abordables, il est possible d'encourager une plus grande fréquentation et de garantir l'accessibilité des spectacles à un large public.
- L'investissement public dans les salles indépendantes ne vise pas à pallier une baisse d'intérêt pour la musique live, **mais à assurer que les Canadiens puissent continuer à découvrir et soutenir les artistes locaux malgré un marché de plus en plus dominé par des acteurs internationaux**.
- En renforçant ces infrastructures culturelles, le Canada protège son **identité musicale**, soutient les **artistes émergents** et assure une **industrie musicale dynamique et durable**, capable de rivaliser avec les grandes productions internationales.

3. MENACES ET DÉFIS DES LIEUX DE DIFFUSION INDÉPENDANTS QUÉBÉCOIS

3.4 LE SOUS-FINANCEMENT CHRONIQUE DES LIEUX DE DIFFUSION INDÉPENDANTS

Les lieux de diffusion indépendants occupent une place essentielle dans l'écosystème musical canadien. Pourtant, ils demeurent **largement exclus des programmes de soutien récurrents** aux niveaux **fédéral, provincial et municipal**. Cette situation de précarité limite leur capacité à offrir une programmation stable et nuit directement à la diversité musicale et à l'accessibilité culturelle.

La plupart des subventions disponibles financent des **projets ponctuels**, plutôt que le fonctionnement des salles, **obligeant les exploitants à multiplier les démarches administratives** pour obtenir un soutien fragmentaire et souvent insuffisant. Cette approche crée un déséquilibre structurel entre les **grands diffuseurs bénéficiant d'un financement stable** et les lieux de diffusion indépendants, pourtant au cœur de la scène musicale canadienne.

Un soutien provincial largement insuffisant

Le Conseil des arts et des lettres du Québec (**CALQ**) est l'organisme public chargé de soutenir les artistes et les organismes artistiques professionnels à travers des subventions et des bourses. Toutefois, **il ne soutient pas les lieux de diffusion indépendants, les considérant comme des entreprises culturelles plutôt que des diffuseurs artistiques**.

La Société de développement des entreprises culturelles (**SODEC**), quant à elle, est responsable du financement et du développement des industries culturelles québécoises, incluant le cinéma, la musique et l'édition. En 2023-2024, elle a mis en place un programme de financement pour les lieux de diffusion indépendants, une avancée significative. Cependant, son budget de **1 M\$ ne représente que 0,7 % des 142,6 M\$** alloués aux programmes d'aide de la SODEC cette année-là.

- **Seulement 2 des 14 salles montréalaises** ayant déposé une demande ont obtenu du financement, illustrant l'incapacité du programme à répondre aux besoins du secteur.
- Plusieurs autres salles n'ont même pas soumis de demande, sachant qu'elles seraient refusées en raison des **critères restrictifs**.

Des programmes fédéraux inadaptés aux réalités des lieux de diffusion indépendants

En 2024, les SMAQ, en collaboration avec d'autres acteurs du secteur, ont travaillé avec le **Fonds de la musique du Canada** pour mettre en place un projet pilote de financement des lieux de diffusion indépendants.

- Déployé par FACTOR (**The Promoter Program**) et Musicaction (**Soutien aux diffuseur.e.s, promoteur.trice.s et salles de diffusion – programme pilote**), ce programme visait à **réduire le risque financier des lieux de diffusion indépendants** et à encourager la diffusion d'artistes canadiens, en particulier ceux issus de groupes sous-représentés.
- Malgré un accueil positif de la part du milieu et des bailleurs de fonds, **le programme a été fermé dès octobre 2024** et les fonds ont été distribués en décembre.

RECOMMANDATION #1 : INSTAURER UN FONDS PERMANENT POUR LES LIEUX DE DIFFUSION INDÉPENDANTS

Pour assurer la viabilité à long terme des salles indépendantes, le gouvernement du Canada doit instaurer un fonds permanent de 10 M\$, indexé sur l'inflation et administré par Patrimoine canadien. Ce fonds serait réparti selon la structure actuelle du Fonds de la musique du Canada (60 % FACTOR / 40 % Musicaction) afin de garantir une équité entre les diffuseurs anglophones et francophones.

Un tel investissement permettrait de :

- Stabiliser le financement des lieux de diffusion indépendants, réduisant leur dépendance aux subventions ponctuelles et assurant une planification à long terme;
- Renforcer la compétitivité du secteur de la musique en direct, en permettant aux salles indépendantes d'investir dans leur infrastructure, leur programmation et leur développement;
- Créer et soutenir des emplois spécialisés, incluant des techniciens, des équipes de production, des agents de diffusion et des gestionnaires culturels, garantissant ainsi des conditions de travail stables pour les professionnels de l'industrie;
- Favoriser la diversité musicale canadienne, en encourageant la diffusion d'artistes émergents et sous-représentés dans des conditions favorisant leur développement;
- Accroître l'impact économique des salles indépendantes, qui jouent un rôle clé dans l'attractivité touristique et la dynamisation des quartiers culturels;
- Encourager l'innovation et le rayonnement international, en facilitant les collaborations et en permettant aux salles d'adopter des stratégies de marketing adaptées aux nouvelles réalités du marché.

Cette mesure garantirait aux lieux de diffusion indépendants une reconnaissance officielle en tant qu'infrastructures culturelles essentielles, tout en consolidant leur rôle dans l'écosystème musical canadien et en assurant leur pérennité face aux défis économiques actuels.

3. MENACES ET DÉFIS DES LIEUX DE DIFFUSION INDÉPENDANTS QUÉBÉCOIS

Un déséquilibre flagrant dans le financement fédéral des diffuseurs indépendants

En février 2025, FACTOR a annoncé la reconduction du programme de financement dédié aux lieux de diffusion indépendants et aux promoteurs du secteur anglophone intitulé **Promoter Program**, avec une deuxième ronde de dépôt prévue en avril.

Or, **aucune initiative équivalente n'a été annoncée pour les diffuseurs indépendants francophones**, créant un déséquilibre historique.

- Les budgets du Fonds de la musique du Canada (FMC) sont officiellement répartis à **60 % pour FACTOR et 40 % pour Musicaction**, mais aucun fonds n'a été alloué aux salles indépendantes francophones dans la plus récente annonce.
- Musicaction a confirmé **ne pas avoir les fonds nécessaires** pour relancer son programme pilote, accentuant l'inégalité d'accès au soutien fédéral.

RECOMMANDATION #2 : CORRIGER L'INCOHÉRENCE ACTUELLE EXCLUANT LES LIEUX DE DIFFUSION FRANCOPHONES DE L'AIDE QUI LEUR EST DESTINÉE PAR LE FONDS DE LA MUSIQUE DU CANADA

En février 2025, FACTOR a lancé le Promoter Program, un programme de soutien aux salles et promoteurs anglophones, sans contrepartie pour le secteur francophone. Musicaction a confirmé ne pas disposer des fonds nécessaires pour relancer un programme pilote d'aide aux lieux de diffusion indépendants francophones.

Afin de corriger cette iniquité, le gouvernement fédéral doit :

- Réaffecter immédiatement une part des fonds du Fonds de la musique du Canada (FMC) à Musicaction, afin de rétablir un programme équivalent au Promoter Program pour les diffuseurs francophones.
- Assurer une répartition équitable des ressources du FMC entre FACTOR et Musicaction, en respectant la répartition officielle de 60 % pour FACTOR et 40 % pour Musicaction.
- Éviter toute incohérence désavantageant la diffusion francophone dans les futurs programmes financés par le FMC.

3. MENACES ET DÉFIS DES LIEUX DE DIFFUSION INDÉPENDANTS QUÉBÉCOIS

Un sous-financement global du secteur culturel

Le Canada **consacre moins de 1 % de ses dépenses fédérales aux arts, à la culture et au patrimoine**, un niveau insuffisant pour soutenir un secteur qui génère des retombées économiques et sociales majeures. Pourtant, **les industries culturelles canadiennes contribuent à hauteur de 57,1 milliards \$ au PIB** (Statistique Canada, 2023), soit près de **7 fois l'investissement fédéral total dans la culture**.

Alors que la musique en direct, le tourisme et les industries culturelles jouent un rôle clé dans la vitalité des collectivités et la compétitivité internationale du pays, les investissements publics demeurent stagnants. En comparaison, l'Australie consacre **1 % de ses dépenses publiques à la culture**, soit près de **7 milliards \$ annuellement**, un engagement qui renforce la diversité et la croissance de son écosystème artistique.

RECOMMANDATION #3 : ALLOUER AU MOINS 1 % DES DÉPENSES FÉDÉRALES À LA CULTURE

Le gouvernement du Canada doit réajuster son engagement envers la culture en augmentant son investissement de 270 M\$ dès l'exercice 2025-2026, répartis comme suit :

- 140 M\$ pour le Conseil des arts du Canada, afin d'accroître le soutien aux artistes et aux organismes culturels;
- 130 M\$ pour Patrimoine canadien, afin de renforcer les programmes de soutien aux lieux de diffusion et aux initiatives culturelles essentielles.

Cet investissement structurant permettrait de :

- Stabiliser le financement des infrastructures culturelles, garantissant des ressources adaptées aux besoins du secteur;
- Renforcer la compétitivité du Canada sur la scène musicale mondiale, en favorisant une diffusion accrue des artistes et des œuvres canadiennes;
- Assurer un soutien équitable aux lieux de diffusion indépendants, qui constituent un maillon essentiel du circuit de la musique en direct et un moteur économique pour les communautés locales.

De plus, les arts et la culture soutiennent directement plus de 672 900 emplois au Canada, selon les données de Statistique Canada (2023). En garantissant un financement plus adapté à la réalité du secteur, le gouvernement fédéral contribuerait non seulement à la vitalité culturelle du pays, mais aussi à la création d'emplois et à la croissance économique locale.

BIBLIOGRAPHIE

- Canadian Live Music Association. (2024). *Écoute Active : comprendre la puissance économique et le potentiel de l'industrie de la musique live au Canada*. CLMA
- Chambre de commerce du Montréal métropolitain. (2024). *Étude sur la vitalité culturelle et l'impact économique des lieux de diffusion indépendants de Montréal*. CCMM.
- Daigle/Saire. (2024, mai). *Étude des publics des arts de la scène au Québec (Seconde édition)*. Groupe de travail sur la fréquentation des arts de la scène (GTFAS).
- Krueger, A. B. (2019). *Rockonomics: A backstage tour of what the music industry can teach us about economics and life*. Currency.
- Observatoire de la culture et des communications du Québec. (juin 2024). *La consommation d'enregistrements musicaux en 2023 au Québec*. *Optique Culture*, Numéro 95. Institut de la statistique du Québec.
- Pollstar. (2022). *Concert Industry Roars Back! Pollstar 2022 Mid-Year Report*. Pollstar. <https://news.pollstar.com/2022/06/24/concert-industry-roars-back-pollstar-2022-mid-year-report/>

